

## INFORMATIONS FFHB

### Application immédiate de certaines décisions du conseil d'administration fédéral de mars 2012

Nous vous rappelons que le **supplément au Handinfos n°667** du 4 avril 2012 contient l'intégralité des articles suivant des règlements généraux de la FFHB :

- 1.3 relatif aux décisions du Conseil d'administration,
- 25.2 relatif aux conventions entre clubs,
- 51 relatif aux mutations,
- 69 à 74 relatifs à la CNCG et comprenant les nouvelles dispositions relatifs au dispositif de club en Voie d'accession au professionnalisme (article 73.7).

Leurs modifications ont été adoptées par le Conseil d'Administration de la FFHB des 9 et 10 mars 2012 et sont désormais applicables depuis le 5 avril 2012.

### Assemblée générale 2012

Retrouvez l'ensemble des documents préparatoires à la prochaine Assemblée fédérale des 20 et 21 avril 2012 sur le site Internet de la FFHB (<http://www.ff-handball.org/ffhb/documentation/reglements/autre-documentation.html>).

### Les résultats de handball optimisés sur vos smartphones

Après la mise en place de la feuille de match électronique en début de saison, la Fédération française de handball poursuit ses développements afin de vous proposer un accès optimal à l'information handball. La FFHB lance un nouveau service à destination des utilisateurs de smartphones ; vous pouvez dès à présent consulter :

- les calendriers,
- les résultats,
- les classements,
- les feuilles de match électronique (FdME),
- les statistiques joueurs,
- la géolocalisation des salles avec calcul d'itinéraire (sous réserve que le service de géolocalisation soit actif et autorisé sur votre smartphone)

pour les championnats nationaux, régionaux, départementaux, séniors et jeunes, féminins et masculins, pour la Coupe de France et la Coupe de la Ligue...

Pour accéder à ce nouveau service sur votre smartphone, une adresse à retenir : <http://mobile.ff-handball.org>, à saisir dans votre navigateur internet de votre mobile.

## ÉQUIPES DE FRANCE

### France A masculine : 2 victoires face à la Suisse

Les Experts disposent confortablement des Suisses à deux reprises et se donnent rendez-vous pour le mois de juin et le début de la préparation olympique !

5 AVRIL, CHAMBÉRY : FRANCE / SUISSE : 33-20 (17-11)

Spectateurs : 4500 ; Arbitres : MM. Santos et Fonseca (POR)

**FRANCE Gardiens** : Dumoulin (12 arrêts / 21 tirs dont 1/1 pen. en 30 minutes), Karaboué, Omeyer (8 arrêts / 19 tirs et 1 passe en 30 min.),  
**Joueurs de champ** : Fernandez, Dinart 1/1, G. Gille 1 passe, B. Gille 5/6 et 3

passes, Narcisse 3/7 et 4 passes, Joli 6/9 dont 3/3 pen. et 2 passes, Honrubia 3/4 dont 0/1 pen., Karabatic 2/5 et 4 passes, Mahé, Accambray 4/6 et 1 passe, Sorhaindo, Bosquet 3/5, Detrez 2/5, Paty, Bingo 4/4 et 1 passe. **Entraîneur** : Claude Onesta

**Balles perdues** : 2 ; **Interceptions** : 3 ; **Exclusions temporaires** : 3 (G. et B. Gille, Karabatic).

**SUISSE Gardiens** : Portner (4 arrêts sur 21 tirs dont 0/2 pen. en 30 minutes), Quadrelli, Stauber (9/25 dont 1/2 pen. en 30 min.) ; **Joueurs de champ** : Schmid 4/11 et 1 passe, Goepfert 0/1, Kurth 0/3, Liniger 1/4, Pentic, Baumgartner 1/1, Graubner 6/10 et 2 passes, Hess 1/1, Heer, Hofstetter 5/9 et 1 passe, Dähler 1/1, Schelbert 0/1, Stalder 1/2. **Entraîneur** : Goran Perkovic  
**Balles perdues** : 11 ; **Interceptions** : 1 ; **Exclusions temporaires** : 3 (Hess, Heer, Dähler).

7 AVRIL, MONTBÉLIARD : FRANCE / SUISSE : 34-25 (15-16) ;

Spectateurs : 4700 ; Arbitres : MM. Santos et Fonseca (POR)

**FRANCE Gardiens** : Dumoulin, Karaboué (8 arrêts sur 17 tirs dont 1/1 pen. en 30 minutes), Omeyer (5 arrêts / 21 tirs en 30 min.), **Joueurs de champ** : Fernandez 2/3, Dinart, G. Gille 2/2, B. Gille 3/3, Narcisse 2/2 et 2 passes, Joli 7/7 dont 5/5 pen. et 2 passes, Honrubia 2/2, Karabatic 1/1, Mahé 1/1 et 1 passe, Accambray 4/6 et 2 passes, Abalo 2/2, Sorhaindo 3/4 et 1 passe, Bosquet 5/8 et 2 passes, Paty. **Entraîneur** : Claude Onesta  
**Balles perdues** : 14 ; **Interceptions** : 2 ; **Exclusions temporaires** : 1 (Mahé).

**SUISSE Gardiens** : Kindler (0 arrêt en 14 minutes), Quadrelli, Stauber (3/28 en 54 min.) ; **Joueurs de champ** : Schmid 4/8 dont 0/1 pen et 1 passe, Goepfert 3/4, Kurth 6/9, Liniger 2/4, Pentic, Baumgartner 1/3, Graubner 7/10, Hess 0/1, Heer 1/1, Hofstetter 1/2, Dähler 0/1, Schelbert, Stalder. **Entraîneur** : Goran Perkovic

**Balles perdues** : 11 ; **Interceptions** : 1 ; **Exclusions temporaires** : 3 (Hess, Heer, Dähler).

### CALENDRIER DES BLEUS

- 18 au 28 juin : Préparation J.O : stage physique à la Toussuire
- 1<sup>er</sup> au 8 juillet : Préparation J.O : stage handball à Soldeu (Andorre)
- 11 au 16 juillet : stage à Strasbourg et Tournoi de Préparation Olympique (Eurotournoi) du 13 au 15 juillet
- 19 au 24 juillet : stage à Dunkerque et match le 22 juillet contre une équipe connue après le TQO
- 25 juillet : Départ et installation à Londres au village olympique
- 27 juillet au 12 août : Jeux Olympiques à Londres.

### France jeunes et juniors : la relève est bien là !

C'est un véritable carton plein : les quatre équipes de France des catégories jeunes sont qualifiées pour leur grand championnat respectif de cet été, un signe de (très) bonne santé du handball français. Après les équipes de France jeunes (Mondial au Monténégro pour les filles, Euro en Autriche pour les garçons), les deux équipes juniors ont décroché leur qualification ce week-end :

## COUPES EUROPÉENNES

### Challenge Cup : Après Mios en 2010-2011, Le Havre en finale !

Malgré la défaite concédée samedi 7 avril 2012 en Croatie face à Zagreb (19-22), les Normandes du Havre disputeront la finale de la Challenge Cup grâce à leur succès de six buts à l'aller. Elles retrouveront, comme l'équipe de Mios en 2010-2011, les Turques de Muratpasa le 5 ou 6 mai à l'extérieur et les 12 ou 13 à domicile.



## Conseil d'administration des 9 et 10 mars 2012 Siège FFHB à Gentilly

*Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GLEIZES CERVERA Sophie, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, MARCET Odile, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.*

*Assistent : LACOUX Jean-Pierre, BANA Philippe, JACQUET Michel, LECAT Florence (en partie), Cyril COLLIN (en partie).*

*Excusés : AMIEL André, ARNAULT Francis, BECCIA Evelyne, BORD Gilles, BOUTHEMY Philippe, FEUILLAN d-Pierre, GAUTRAUD Nathalie, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MARTINI Laurent, PERNELET Dominique, SMADJA Alain.*

*Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.*

### Vendredi 9 mars 2012

La séance est ouverte le vendredi 9 mars à 15 h au siège de la FFHB en salle du Conseil.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

Joël DELPLANQUE, avec l'appui de Jacques BETTENFELD, indique qu'il souhaite solliciter les suffrages des électeurs de la FFHB pour un nouveau mandat de 4 ans dans la continuité du projet 2008-2018 présenté il y a 4 ans.

Ce mandat irait au-delà du Mondial 2017, compte-tenu de la continuité nécessaire à la réalisation du projet élaboré autour du Mondial 2017 organisé en France en janvier.

Les élections auront lieu à la suite du mondial comme en 2001. Ces 4 prochaines années seront mises à profit pour conforter la mise en place d'une politique porteuse pour le handball français. Il informe le Conseil d'Administration de sa volonté de reconduire dans leurs attributions respectives Philippe BANA en tant que Directeur Technique National et de Claude ONESTA et d'Olivier KRUMBOLZ à la tête des Equipes de France A.

L'Assemblée Générale électorale aura lieu le samedi 13 octobre au CNOSF et sera suivie par une soirée au Musée des Arts Forains de Paris. Le Président profitera des quelques mois qui nous séparent du dépôt des listes à cette élection pour rencontrer les membres actuels du Conseil d'Administration de manière à envisager le renouvellement éventuel de leur engagement fédéral. Il souhaite qu'avec les personnes appelées à cesser leurs activités au sein de la Fédération, la soirée du 13 octobre soit un moment de partage et de convivialité autour du handball avec aussi la présence de ceux qui ont marqué l'histoire de cette fédération.

Philippe BANA présente les travaux de la dernière réunion qui a eu lieu avec les porteurs du projet de la Maison du Handball. Le Syndicat Mixte a validé le lundi 5 mars la capacité de la salle pouvant aller jusqu'à 8 000 spectateurs, la possibilité d'intégration d'un club occupant et une autre salle à 3 000 spectateurs, la clé de répartition financière des investissements du Conseil Général des Hauts-de-Seine et de la Ville de Colombes (à savoir 70% et 30%).

Philippe BANA fait part de la collaboration efficace de Michel JACQUET, de Michel BONFILS et de Jean-Luc DRUAIS qui avait participé à l'élaboration du projet de Marcoussis pour le rugby. 10 000 m<sup>2</sup> de sur-

face au sol seront à notre disposition, ce joyau sera utilisable en 2016 et l'Aréna en 2017. Claude SCARSI a été désigné pour suivre tous les aspects économiques de ce projet.

Depuis le 15 décembre 2011 à Sao Paulo, la France a reçu l'organisation de la compétition du Mondial 2017. Florence LECAT présente, au nom du service Communication, le lancement d'une campagne de sensibilisation à cet évènement. Plus de 5 ans nous sépare de cet évènement. Comment mettre à profit ce temps ?

Il est proposé dans un premier temps une consultation auprès des acteurs du handball qui d'ailleurs peut aller au-delà de la sphère handball. C'est une phase dynamique avec des cibles à consulter. Un questionnaire serait disponible sur le site Internet de la FFHB, avec des phases de travail avec les partenaires par l'intermédiaire d'une société externalisée qui préparerait l'exploitation des réponses à ce questionnaire.

Il s'agit dans ce temps là de sensibiliser les clubs et les licenciés pour élargir notre écoute du handball. A travers une consultation d'un maximum d'acteurs par un Tour de France des Ligues et la sollicitation de tous.

L'opération doit être lancée en mai 2012 avec la mise en place d'un calendrier. Ce sera la première phase de sensibilisation à ce Mondial 2017.

Jean-Pierre LACOUX, à la demande du Bureau Directeur, évoque l'Amicale des Internationales et des Internationaux Français de Handball (AIIFH). Il présente un historique détaillé de cette association relancée en 2003 et dirigée par Simone BERNOVILLE depuis 2007.

Jacques BETTENFELD rappelle l'objet de cette association, qui perçoit une subvention et des moyens mis à sa disposition au siège de la FFHB. Elle gère en outre les billets d'invitation des internationaux aux matches des équipes de France et quelques réceptions. Il lui paraît nécessaire d'élargir le champ des activités d'une amicale de cette nature à des missions à caractère social vers d'anciens internationaux.

Il est également rappelé un courrier de la Fédération des Internationaux du Sport Français qui a écarté notre association en raison de son attitude au sein de cette instance.

L'amicale a par ailleurs adressé un courrier aux Ligues critiquant le traitement dont elle serait l'objet de la part de la FFHB. Le Conseil d'Administration mandate le trésorier pour lui réclamer les comptes puisqu'elle reçoit une subvention de la FFHB. D'autre part, il est acté qu'à l'issue des matches qui doivent avoir lieu en mars et avril, les demandes d'invitations des internationaux et anciens internationaux seront désormais traitées directement par les services de la FFHB.

Michel JACQUET présente l'organisation du TQO de Lyon qui aura lieu du 25 au 27 mai 2012. A Gerland 4 000 places seront disponibles sur les 3 jours. Cela permettra d'accueillir 12 000 spectateurs avec un partenariat avec le Conseil Régional et le CNDS. C'est un évènement important pour le handball français, décisif pour une participation de nos filles aux Jeux Olympiques de Londres avec un plateau de grande qualité.

Le dialogue social engagé depuis plusieurs mois a abouti à la signature deux accords d'entreprises. Ces accords, signés avec des salariés mandatés par des organisations syndicales, doivent être soumis au référendum des salariés le 3 avril prochain. Dans l'hypothèse d'un vote majoritaire, les accords porteront sur :

— pour l'accord à durée indéterminée : représentation du personnel, détermination des effectifs, désistement d'instance et d'action des procédures contentieuses en cours, renonciation des procédures en cours, augmentation des rémunérations, et mise en place d'une mutuelle santé pour les salariés non cadres ;

— pour l'accord à durée déterminée (4 ans) : détermination d'une enveloppe budgétaire de prime dont les critères restent à définir avant le 31/12/2012.

C'est un accord équilibré qui dénote la volonté des parties de mettre un terme à cette situation.

Par ailleurs, suite aux injonctions de l'URSSAF, 17 contrats (CDII) ont été signés avec les médecins et kinés des équipes de France.

Joël DELPLANQUE se félicite de la candidature de Jean BRIHAULT à la présidence de l'EHF qui reçoit un accueil très favorable. Les pays européens de la Confédération Méditerranéenne et ceux des pays de l'Est ont été invités à Paris en présence du Président de l'IHF pour aider au développement du handball entre ces pays et pour préparer le congrès de l'EHF prévu à Monaco les 22 et 23 juin prochains.

Cyril COLLIN présente les évolutions informatiques en cours. La feuille de match électronique est une réussite exceptionnelle. 6 854 compétitions gérées, 88% de feuilles de matchs électroniques utilisées et 59 634 emails envoyés depuis septembre 2011 sont les chiffres clés de cette réussite. Cela a été possible grâce un support aux utilisateurs mis en place par le service informatique, 7 jours / 7 grâce à Arnaud MAYEUR, Stéphane CARETTE, Christian LIENARD et Cyril COLLIN (plus de 440 machines dépannées, 1 450 connexions à distance, plus de 2 600 mails support, plus de 780 supports téléphoniques et plus de 850 heures de support de septembre 2011 à mars 2012).

L'évolution suivante sera la gestion électronique de la table de marque (GeM) qui nécessitera une connexion internet sur les lieux des tournois Interpoles, Interligues ou Intercomités pour l'expérimentation. Le logiciel GeM sera présenté à l'Assemblée Générale 2012. La feuille de match 2012-2013 est présentée au Conseil d'Administration avec la feuille de table qui sera en option pour la saison prochaine. Le service lié à GESTHAND est digne de celui d'une grande entreprise avec plus de 800 écrans et plus de 4 778 comptes utilisateurs.

Christine MAILLET insiste sur le besoin d'informations sur ces sujets qui concernent les membres du Conseil mais surtout, au niveau de la communication interne, les commissions fédérales.

Réalisé par Amal RENNE, l'annuaire réglementaire pour 2012-2013 sera un document PDF encore plus étoffé avec des liens cliquables vers des ressources nommées, un mini guide d'utilisation, une arborescence détaillée, et toujours des signets affichables en permanence ainsi qu'un moteur de recherche performant dans l'ensemble du document. Enfin, une version « habillée », plus esthétique sera également proposée sur le site Internet fédéral.

Enfin le site Internet qui représente 57 millions de pages vues depuis septembre 2011 avec une prédominance de la partie compétitions (83%) dont près de 20% à partir des Smartphones. Nous aurons donc à partir de mars 2012, un accès et des pages et des services du site dédiés aux Smartphones pour marquer l'image de marque du handball et le dynamisme de la fédération. Il est évident que l'objectif reste la séparation « grand public » et « site professionnel » avec un portail collaboratif. La problématique reste l'alimentation des sites pour renouveler le rédactionnel et changer une bannière avec des implications liées aux budgets.

Le Conseil d'Administration est saisi d'un courrier de la LNH portant :

— d'une part, sur les possibles modifications à venir des Statuts de la Ligue par l'Assemblée du 28 juin 2012, modifications qui ne seront vraisemblablement pas arrêtées avant la fin avril ou début mai,

— d'autre part, sur la proposition de prolonger la convention liant la FFHB à la LNH, venant à échéance le 30/6/2012, pour la saison sportive 2012/13 afin d'engager des discussions sereines durant cette saison.

Compte tenu des obligations fixées par le code du sport de soumettre aux assemblées générales fédérale et de ligue l'approbation tant de la convention liant les 2 structures que les modifications statutaires

LNH, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'avril 2012 de :

— prolonger d'une saison la convention FFHB/LNH,

— donner mandat au Bureau Directeur fédéral pour finaliser l'approbation, d'une part, de l'avenant à la convention et, d'autre part, des statuts modifiés de la LNH.

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale de Reims qui a eu lieu les 15 et 16 avril 2011 ne fait l'objet d'aucune remarque ou observations. Il est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée fédérale d'Evian.

Alain KOUBI, trésorier fédéral, présente avec le concours de Marc MANCINI, commissaire aux comptes, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2011. Il évoque les faits marquants de l'année écoulée et leurs impacts budgétaires. Il détaille les comptes de l'exercice 2011 et la synthèse de l'exécution budgétaire. Il souhaite associer Claude SCARSI, Francis SEREX et André RAMBAUD, qui ont participé activement à sa réalisation. Le compte financier est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier propose l'affectation du résultat vers le projet de la Maison du handball et les équipes de France dans une proportion qui a fait l'objet des derniers arbitrages budgétaires. Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

Le Président remercie le trésorier et tous les personnels qui ont participé à la maîtrise de cet exercice.

Monique ANSQUER, présidente de la Commission des finances, et Alain KOUBI avec l'appui de Michel JACQUET présentent alors le budget 2012 et les tarifs associés. Le budget est en équilibre à hauteur d'environ 19,5M €. La méthodologie de construction de ce budget, les moyens attendus et les évolutions sont exposés aux membres du Conseil. L'aide aux clubs, le développement, l'arbitrage, la communication, l'aide au handball féminin professionnel, restent des éléments clés à côté du budget lié au programme des Equipes de France et du renouvellement des élites. Ce budget est adopté à l'unanimité.

Brigitte VILLEPREUX et Philippe BANA présentent les propositions sur les évolutions des politiques territoriales qui feront l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée Générale d'Evian. L'objectif est de clarifier ce secteur dans le cadre d'une vision globale intégrée qui doit à la fois tenir compte des spécificités des composantes du territoires mais qui aussi doit intégrer les évolutions nécessaires à la mutualisation, au décloisonnement et au travailler ensemble pour une optimisation des moyens de chaque territoires et fédéraux agrégés dans le cadre de la politique fédérale. L'emploi reste un enjeu majeur. Un soutien réel aux territoires en mutualisation doit être mis en place à partir d'une évaluation claire et partagée. Il s'agit de poser les bases d'une collaboration globale entre les instances, plus lisible et plus efficace au plus près des clubs et des licenciés. Le Conseil d'Administration valide cette présentation à l'unanimité.

Joël DELPLANQUE évoque le pré-rapport de l'APELS qui résulte d'une enquête réalisée auprès des clubs de la FFHB avec plus de 60% de réponses au questionnaire. Ce document a fait l'objet d'un envoi aux membres du Conseil. Cette enquête peut servir de fil directeur à la politique que l'équipe HANDAVENIR souhaite mettre en place dans le cadre de la cohésion sociale. Il s'agit avant tout de recenser tout le travail qui est réalisé par les clubs ou les instances dans le cadre du lien social qui caractérise les associations dont le handball est partie prenante. Ce sujet fera l'objet d'une présentation spécifique lors de l'Assemblée Générale d'Evian. Cette proposition est validée à l'unanimité.



Alain JOURDAN, avec l'appui de François GARCIA, présente le projet d'Etats Généraux de l'Arbitrage qui doit faire l'objet d'une information à l'Assemblée Générale d'Evian. Il s'agit d'engager une réflexion collective sur l'Arbitrage qui doit déboucher sur des ateliers à la prochaine Assemblée Générale et se poursuivre sur la prochaine olympiade comme d'un sujet majeur pour vivre mieux notre discipline. Les premières réunions ont permis de cibler 2 secteurs : Haut Niveau et « Masse » dont certaines préoccupations peuvent rapidement se recouper. Par exemple le sujet sur les formations est une préoccupation des 2 groupes. Une proposition de 4 à 7 vœux a déjà émergé des discussions en cours dans les Ligues ou les Comités ou entre les partenaires des secteurs professionnels (LNH et LFH) mais aussi des représentants des joueurs, entraîneurs, arbitres, clubs, etc.... Le Conseil d'Administration valide cette présentation et les contenus proposés.

Alain JOURDAN présente le projet d'ordre du jour et les récompenses fédérales attribuées pour l'Assemblée Générale d'Evian qui sont validés par le Conseil d'Administration.

Le vœu de la commission médicale relatif au suivi des arbitres est évoqué en fin de séance par Sophie GLEIZES et François GARCIA. Compte tenu de l'horaire, une proposition sera présentée en séance le lendemain matin sur l'application de ces dispositions.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.*

## Samedi 10 mars 2012

La séance est ouverte le samedi 10 mars à 9 h au siège de la FFHB en salle du Conseil.

L'ordre du jour prévoit l'étude des propositions et des vœux soumis à la prochaine Assemblée Générale d'Evian.

Claude PERRUCHET, Alain JOURDAN et les Présidents des commissions concernés présentent les différentes propositions et vœux qui doivent faire l'objet, conformément aux compétences qui sont conférées respectivement au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale, soit d'une adoption dans le respect de l'article 9 du Règlement Intérieur soit d'une proposition soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Précisément, il est rappelé que depuis cette saison, la répartition des compétences est la suivante :

Conseil d'Administration : les règlements généraux, le règlement médical, le règlement d'examen des réclamations et litiges, le règlement général des compétitions nationales, les règlements particuliers des compétitions nationales (hors Handball ProD2 et LFH), le règlement relatif à l'activité d'agent sportif de Handball et les dispositions concernant l'arbitrage, sous réserve des avis favorables du CPL et du CPC,

Assemblée générale : les statuts, le règlement intérieur, le règlement financier, le règlement disciplinaire et le règlement disciplinaire particulier en matière de lutte contre le dopage, ainsi que toutes résolutions concernant la politique générale de la fédération ou présentant un caractère d'intérêt général dans les domaines sportifs, administratifs ou financiers.

**Après consultation des avis du Conseil des Présidents de Ligue et du Conseil des Présidents de Comité, le Conseil d'Administration a adopté les dispositions réglementaires suivantes (dont les textes seront donnés dans le document préparatoire à l'Assemblée Générale).**

**Il décide également l'application immédiate de certaines dispositions, dès leur publication au bulletin Handinfos, signalées explicitement ci-après :**

1 – Propositions de la commission nationale des statuts et de la réglementation, *modifiant les Règlements généraux*

Proposition n° 1 : Refonte du chapitre « Les clubs » des règlements généraux (articles 15 à 23.2)

Proposition n° 2 : Modification des compétences pour l'examen des dossiers de mutation (article 51), avec application immédiate,

Proposition n° 3 : Conventions entre clubs (article 25.2), avec application immédiate,

Proposition n° 4 : Contribution Mutualisée des Clubs au développement (articles 28.1 à 29.7),

Proposition n° 5 : Possibilités offertes aux licenciés loisir et dirigeants (articles 32 à 44),

Proposition n° 7 : Mutations dans le cas de changement de clubs (article 57),

Proposition n° 8 : Application des décisions du conseil d'administration (article 1.3), avec application immédiate,

Proposition n° 9 : Licence blanche et CMCD (article 34.3),

Proposition n° 10 : Mutations de licenciés loisir (articles 32 et 60),

Proposition n° 11 : Mutations hors période (article 52).

2 – Proposition de la commission médicale, *modifiant le Règlement médical*  
Rédaction en langue française du certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball.

3 – Proposition du groupe interdisciplinaire juridique, *modifiant les Règlements généraux et le Règlement général des compétitions nationales*  
Identification du responsable de salle et terrain.

4 – Proposition de la commission développement, *modifiant les Règlements généraux*  
Regroupement temporaire d'équipes de clubs différents.

5 – Propositions de la commission d'organisation des compétitions, *modifiant le Règlement général des compétitions nationales*  
Conditions d'accession-relégation des équipes réserves (article 10),  
Conditions de déplacement (article 8.5).

6 – Commission nationale de contrôle et de gestion, *modifiant les Règlements généraux*  
Nouveau texte intégral, avec application immédiate.

7 – Direction Technique nationale  
Dispositif des Joueuses Issues du parcours d'Excellence Sportive (JIPES), *nouveau Règlement*

Voie d'Accès au Professionnalisme pour les clubs de D2F (notamment article 73.7 des Règlements généraux avec application immédiate).

8 – Vœux de Ligues, *modifiant les Règlements généraux*

N° 10 (PIFO) : composition des dossiers de mutation (article 52.6),

N° 14 (PIFO) : composition des dossiers de demande de licence (article 40).

**Après consultation des avis du Conseil des Présidents de Ligue et du Conseil des Présidents de Comité, le Conseil d'Administration propose de soumettre au vote de l'Assemblée Générale d'Evian les dispositions réglementaires suivantes (dont les textes seront rappelés dans le document préparatoire à l'Assemblée Générale) :**

1 – Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation

Proposition N°12 : Modification des Statuts

Proposition N°14 : Introduction de la Notion de Projet Territorial (Règlement Intérieur Art. 17)

Proposition N°6 : Classement des Salles

Proposition N°13 : Commissions Territoriales de Discipline et d'examen des Réclamations et Litiges

2 – Commission Mixte des commissions Disciplinaires et Juridiques

Proposition N°2 : Dossier de consultation  
Proposition N°3 : Envoi du rapport d'arbitres  
Proposition N°4 : Faute technique d'arbitrage  
Proposition N°5 : Récusation d'un membre ou droit de révocation  
Proposition N°8 : Modifications des tableaux disciplinaires  
Proposition N°9 supplémentaire : Qualification en cas de modification de date (proposé en séance lors du Conseil du 10 mars)

### 3 – Commission d'Organisation des Compétitions

Proposition N°1 : Réduction du nombre d'équipes en D2F  
Proposition N°2 : Réorganisation des championnats moins de 18 ans féminin Projet 2012-2016

Proposition N°3 : Réorganisation des finales nationales N1/N2/N3 féminine et masculine en lien avec le projet Ultra Marin, avec application immédiate dès les finalités de juin 2012

Proposition N°4 : Suppression des prolongations lors des rencontres éliminatoires

### 4 – Organisation de la PROD2 masculine

Proposition N°1 : Modification du cahier des charges de participation à la Handball ProD2, avec application immédiate

Proposition N°2 : Modifications de l'autorisation de doubler entre Handball ProD2 et équipe Réserve

### 5 – LFH

Proposition : Délégation de la FFHB à la LFH pour l'organisation de la D1F

### 6 – LNH

Mandat à confier au Bureau Directeur en vue de la modification des statuts de la LNH et de la prolongation de la Convention FFHB/LNH pour 2012-2013

### 7 – Vœux de Ligues

Vœu N°8 : Pénalisation de l'équipe visiteuse en cas d'absence d'arbitres sur un match de jeunes

Vœu N°15 : Modification article 36.2 sur le nombre de joueurs isolés.

Dans le cadre des discussions, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les demandes qui nécessitent une application immédiate. Lors de l'échange sur le vœu lié à l'identification du responsable de salle et d'espace de compétition, le Conseil d'Administration propose à l'initiative du Trésorier la réalisation de 2 500 à 3 000 brassards pour équiper les clubs. Cette décision est validée par le Conseil.

D'autre part, la proposition élaborée par la commission médicale et la CCA la veille et présentée par le Secrétaire Général suscite des réactions diverses compte tenu des fonctionnements antérieurs. Le Conseil souhaite majoritairement que le suivi des arbitres soit une obligation pour se voir attribuer la fonction d'arbitre dans les groupes nationaux. Le Conseil charge le Bureau Directeur de finaliser l'écriture de la proposition réglementaire pour présentation à l'Assemblée Générale fédérale en respectant le principe de l'obligation.

D'une manière générale, en ce qui concerne les vœux des Ligues :

– 2 vœux ont été adoptés par le Conseil d'Administration,

– 2 vœux seront soumis à l'Assemblée Générale,

– 2 vœux ont été jugés irrecevables,

– 2 vœux ne présentent pas le caractère réglementaire qui pourrait faire l'objet d'une proposition du Conseil d'Administration ou d'un vote à l'Assemblée Générale, mais au sujet du vœu 5 de la Côte d'Azur la commande des bordereaux est déjà effectuée et ils devraient être à la disposition des Ligues dans la première quinzaine de mai. Sur le vœu 20 de Dauphiné Savoie, le Trésorier réunira, lors d'une réunion de la CCA, les responsables des désignations des arbitres de N2 et N3 féminine et masculine, pour définir un type de fonctionnement pour ces

désignations objet du vœu, qui sera communiqué aux clubs des divisions concernées et aux instances fédérales,

– 9 vœux ont fait l'objet d'un rejet car ayant un avis défavorable du CPL, CPC et Conseil d'Administration,

– 3 vœux ont fait l'objet d'un rejet avec un avis défavorable du Conseil d'Administration et du CPL ou CPC,

– 3 vœux ont été intégrés dans des propositions de commissions.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.*

\*\*\*

### Bureau directeur téléphonique du 6 avril 2012

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BANA Philippe, JACQUET Michel.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 18 h depuis le siège de la FFHB.

1. Le Bureau Directeur est saisi par Philippe BANA d'une difficulté concernant la réglementation relative aux autorisations d'entraîner en LNH, LFH et Handball ProD2.

L'Assemblée Générale fédérale d'avril 2011 avait adopté à la fois les règles applicables en 2011-2012 et celles qui devaient être applicables en 2012-2013.

Les nouvelles dispositions ont été publiées dans l'Annuaire de la saison en cours 2011-2012.

Or, l'examen de la situation actuelle et notamment le nombre de places limitées pour accéder aux formations d'Etat risquent de générer des difficultés lors de la prochaine intersaison sportive.

C'est pourquoi, après avoir consulté la LNH et le syndicat des entraîneurs professionnels de handball, 7Master, la Direction technique nationale de la FFHB propose de soumettre à l'Assemblée fédérale des 20 et 21 avril 2012 une modification du règlement adopté l'an dernier.

La modification de l'article 47 des règlements généraux est approuvée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur. Elle est donc incluse dans les propositions réglementaires présentées à l'Assemblée Générale et sera annexée au Procès-verbal de la présente réunion.

2. Le Bureau Directeur est appelé à examiner la demande reçue du club de Toulon Saint Cyr (LFH) de recrutement d'un joker médical sur le poste de gardienne de but.

Cette demande est liée aux blessures des trois gardiennes de but inscrites sur la liste de l'équipe 1<sup>ère</sup> du club (Alexandra BETTACCHINI, Laurence MAHO –déjà joker médical de la première, Jacqueline OLIVEIRA) et intervient sur le fondement de l'article 12 du Règlement particulier de la LFH relatif aux cas non prévus (compétence du Bureau directeur de la FFHB après avis du CODIR de la LFH).

Une réunion téléphonique du CODIR de la LFH s'est tenue en urgence le 4 avril sur ce sujet et a abouti au constat qu'il n'apparaissait finalement pas fondé pour le club de Toulon Saint Cyr de se prévaloir d'un cas non prévu par le Règlement LFH dès lors que son équipe était bien en capacité d'aligner et de faire jouer une gardienne de but de la liste équipe 1<sup>ère</sup> (Jacqueline OLIVEIRA dont l'entraîneur Thierry VINCENT a confirmé qu'elle continuerait d'évoluer en compétitions officielles avec l'équipe professionnelle de Toulon Saint Cyr jusqu'à la fin de la saison en cours).

Dans ces conditions, le Bureau Directeur confirme la position exprimée par le CODIR de la LFH.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.*

## ANNEXE

### Proposition de la DTN pour l'Assemblée Générale d'avril 2012, visant à modifier l'article 47 des Règlements généraux

#### Extraits Règlements généraux

##### 47.4.2 – Dispositions spécifiques

###### a) Demande d'équivalence de diplôme étranger :

###### Saison 2011-2012 :

Dans l'hypothèse où, s'agissant des documents relatifs aux diplômes requis, le dossier ne comprend pas les photocopies des diplômes, titres à finalité professionnelle ou certificat de qualification mais un récépissé d'inscription à la formation d'entraîneur de fédéral adulte et/ou un récépissé de dépôt d'une demande d'équivalence de diplôme étranger, le DTN de la FFHB peut décider de délivrer une autorisation d'entraîner provisoire. Pour un même entraîneur, une telle autorisation provisoire est délivrée au maximum jusqu'à l'issue de la saison sportive en cours. Si la demande d'équivalence de diplôme étranger vient à être refusée par le ministre chargé des sports, le DTN de la FFHB retire l'autorisation provisoire précédemment délivrée.

À compter de la notification d'une telle décision, le club dispose de 60 jours francs maximum pour obtenir une nouvelle autorisation d'entraîner, provisoire ou définitive.

###### À compter de la saison 2012-2013 :

Dans l'hypothèse où le demandeur n'est pas en mesure de justifier qu'il est titulaire du DES mention handball et de la certification Entraîneur Fédéral Adultes, le DTN de la FFHB peut décider de délivrer à l'intéressé une autorisation d'entraîner provisoire, s'il produit un récépissé de dépôt d'une demande d'équivalence de diplôme étranger.

Dans l'hypothèse où le demandeur n'est pas titulaire du diplôme étranger admis en équivalence, le DTN de la FFHB peut décider de délivrer à l'intéressé une autorisation d'entraîner provisoire, si :

—il s'agit d'un entraîneur d'une équipe accédant de N1Men Handball ProD2 ou de D2F en LFH,

—il produit un récépissé d'inscription à la formation au DES option handball, intégrant la certification Entraîneur Fédéral Adultes.

Dans les deux hypothèses ci-dessus et pour un même entraîneur, l'autorisation provisoire est délivrée au maximum jusqu'à l'issue de la saison sportive en cours. Elle n'est renouvelable qu'une fois.

Si la demande d'équivalence de diplôme étranger vient à être refusée par le ministre chargé des sports, le DTN de la FFHB retire l'autorisation provisoire précédemment délivrée. À compter de la notification d'une telle décision, le club dispose de 60 jours francs maximum pour obtenir une nouvelle autorisation d'entraîner, provisoire ou définitive.

###### b) Cas des entraîneurs titulaires uniquement du DES Handball ou de l'EFA délivré par la FFHB :

Dans l'hypothèse où le demandeur n'est titulaire que de l'une des deux certifications exigées (soit le DES mention handball, soit la certification Entraîneur Fédéral Adultes délivrée par la FFHB), en cours de validité, le DTN de la FFHB peut décider de lui délivrer une autorisation provisoire d'entraîner, s'il produit un récépissé d'inscription à la formation pour la certification manquante.

Pour un même entraîneur, une telle autorisation provisoire est délivrée au maximum jusqu'à l'issue de la saison sportive en cours. Elle n'est pas renouvelable.

###### c) Cas des entraîneurs en cours de formation au DES Handball intégrant la certification EFA :

Dans l'hypothèse où le demandeur justifie qu'il est engagé dans la formation pour le DES option handball intégrant la certification Entraîneur Fédéral Adultes lui ayant permis d'obtenir une autorisation provisoire d'entraîner au titre de la saison précédente, et qu'il a régulièrement participé aux différents modules lors de la saison sportive précédant sa demande d'autorisation, le DTN de la FFHB peut décider de renouveler son autorisation provisoire d'entraîner pour la saison suivant immédiatement.

Pour un même entraîneur, une telle autorisation provisoire est renouvelée au maximum jusqu'à l'issue de la saison sportive pour laquelle elle est demandée. Elle n'est pas renouvelable.

##### 47.4.3 – Dispositions transitoires pour 2012-2013 et 2013-2014 et exclusivement pour la Handball ProD2

A titre dérogatoire, durant les saisons 2012-2013 et 2013-2014 et exclusivement pour les équipes évoluant en Handball ProD2 (qu'elles accèdent de N1M ou non), le DTN pourra délivrer une autorisation d'entraîner provisoire aux entraîneurs non titulaires du DES option handball mais présentant un récépissé d'inscription à cette formation.

Cette autorisation ne pourra être délivrée que sous réserve de la production de l'ensemble des autres éléments visés à l'article 47.2 et ne sera renouvelable qu'une fois.

Dans l'hypothèse où l'entraîneur ainsi provisoirement autorisé n'obtiendrait pas l'attestation de présence au module suivant de la formation DES option handball de la saison sportive concernée, le club sera sanctionné immédiatement d'une sanction sportive accompagnée d'une pénalité financière :

— retrait de 10 points au classement pour son équipe première et une amende dont le montant figure dans la partie Guide Financier de l'annuaire fédéral.

## INFORMATIONS COC

### Finalités des Championnats et Challenges de France moins de 18 ans féminins et masculins 2011-2012

**Féminins :** Championnat de France « Challenge GARCONNET » et Challenge de France attribués au club de JACOU CLAPIERS LE CRES HB (26 et 27 mai 2012).

**Masculins :** Championnat de France « Challenge FALCONY » et Challenge de France « HONNEUR » attribués au club de l'US ORLEANAISE DE HANDBALL (2 et 3 juin 2012).

### Finales de la Coupe de France nationale, régionale et départementale féminine et masculine (dimanche 15 avril 2012 à Paris-Bercy)

#### Départementale féminine

Banyuls Handball / Us Nafarroa HB

#### Départementale masculine

HB Pays St-Marcellin / Courbevoie Handball

#### Régionale féminine

Gap Handball / Bordeaux E.C.

#### Régionale masculine

AS HBC de Chalon / HBC Mélançois (Ronchin Faches Thumesnil)

#### Nationale féminine

Toulon Saint-Cyr Var HB / Havre Athletic Club HB

#### Nationale masculine

Montpellier Agglomération HB / US Ivry HB

## INFORMATIONS FFHB

### Avis aux internationaux

En tant qu'international(e), vous pouvez disposer d'une place pour le **Tournoi féminin de qualification olympique**, du 25 au 27 mai 2012 au Palais des sports de Gerland à Lyon.

Toute demande devra nous être retournée avant le **16 avril 2012**, accompagnée d'une photocopie de votre carte d'international(e), à l'attention de Georgine Delplanque, 62, rue Gabriel-Péri, 94250 Gentilly, [g.delplanque@handball-france.eu](mailto:g.delplanque@handball-france.eu), fax : 01 46 15 03 60.



## FORMATION

La formation Handensemble organisée par la FFHB se déroule du 7 au 11 mai 2012 à Yerville.

Cette formation s'adresse à tous types de public mais plus particulièrement les entraîneurs qui souhaitent mettre en place des situations d'entraînement pour un public en situation de handicap mental ou physique.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au service formation de la FFHB à l'adresse suivante : [ml.manijeau@handball-france.eu](mailto:ml.manijeau@handball-france.eu)

## RÉSULTATS

**SAISON 2011-2012 Résultats et Classements** : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les règlements généraux et le règlement général des compétitions nationales. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant les 2-4 mars 2012 sont homologués.

## CHAMPIONNAT FÉMININ

### MOINS DE 18 ANS FÉMININES — NIVEAU BAS 2° PHASE

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	SAINT MAMET HAND	27	11	8	0	3	304	262	42	0	0	-
2	AVIRON BAYONNAIS HANDBALL	27	11	7	2	2	278	246	32	0	0	-
3	CS NOYANT BEL AIR	25	11	6	2	3	292	277	15	0	0	-
4	BLERE VAL DE CHER HANDBALL	25	11	6	2	3	307	293	14	0	0	-
5	HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN	21	11	5	0	6	295	296	-1	0	0	-
6	ASPTT LIMOGES HB / ROCHECHOUART ST JUNIEN HB 87	19	11	3	2	6	305	308	-3	0	0	-
7	CELLES SUR BELLE	17	11	3	0	8	271	303	-32	0	0	-
8	ROCHFORT HBC	15	11	2	0	9	249	316	-67	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
07/04/2012	18:30	SAINT MAMET HAND	21 24	CS NOYANT BEL AIR
07/04/2012	18:30	ASPTT LIMOGES HB / ROCHECHOUART ST JUNIEN HB 87	30 36	BLERE VAL DE CHER HANDBALL
07/04/2012	19:00	HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN	34 24	ROCHFORT HBC
07/04/2012	18:00	AVIRON BAYONNAIS HANDBALL	27 25	CELLES SUR BELLE

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	BLANC MESNIL SPORT HANDBALL	28	11	8	1	2	271	217	54	0	0	-
2	HAVRE ATHLETIC CLUB	28	11	8	1	2	310	234	76	0	0	-
3	CERGY-PONTOISE HANDBALL	27	11	8	0	3	326	276	50	0	0	-
4	BULLY LES MINES (HBC BULLY LES MINES)	23	11	6	0	5	338	295	43	0	0	-
5	DREUX AC HANDBALL	22	11	5	1	5	298	289	9	0	0	-
6	CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE	22	11	5	1	5	227	217	10	0	0	-
7	HB OCTEVILLE SUR MER	14	11	2	0	9	163	280	-117	1	0	-
8	AUCHEL (CLUB DES HANDBALLEURS AUCHELLOIS)	11	11	0	0	11	224	349	-125	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
07/04/2012	18:30	BLANC MESNIL SPORT HANDBALL	20 0	HB OCTEVILLE SUR MER (F)
07/04/2012	18:00	HAVRE ATHLETIC CLUB	38 15	AUCHEL (CLUB DES HANDBALLEURS AUCHELLOIS)
08/04/2012 (R)	12:00	DREUX AC HANDBALL	25 26	CERGY-PONTOISE HANDBALL
07/04/2012	17:00	CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE	31 25	BULLY LES MINES (HBC BULLY LES MINES)

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	31	11	10	0	1	343	263	80	0	0	-
2	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	27	11	8	0	3	339	289	50	0	0	-
3	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL	23	11	6	0	5	312	289	23	0	0	-
4	ASS. STE MAURE-TROYES	23	11	6	0	5	276	300	-24	0	0	-
5	CA MORTEAU HB	23	11	6	0	5	296	268	28	0	0	-
6	CERCLE DIJON BOURGOGNE	23	11	6	0	5	318	287	31	0	0	-
7	ENTENTE SAONE MAMIROLLE HB	13	11	1	0	10	262	344	-82	0	0	-
8	HANDBALL CLUB PERIGNATOIS	13	11	1	0	10	241	347	-106	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
07/04/2012 (R)	18:00	CERCLE DIJON BOURGOGNE	49 15	ENTENTE SAONE MAMIROLLE HB
07/04/2012	18:00	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	34 27	CA MORTEAU HB
07/04/2012	18:00	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	39 32	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL
07/04/2012	18:00	HANDBALL CLUB PERIGNATOIS	36 29	ASS. STE MAURE-TROYES

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	A.S.CANNES HB	29	11	9	0	2	322	242	80	0	0	-
2	LE POUZIN HB 07	29	11	9	0	2	326	231	95	0	0	-
3	LA MOTTE SERVOLEX HB	25	11	7	0	4	331	251	80	0	0	-
4	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	25	11	7	0	4	343	287	56	0	0	-
5	S.U.N. A.L BOUILLARGUES	21	11	5	0	6	255	266	-11	0	0	-
6	HBC SALLANCHES	19	11	4	0	7	264	298	-34	0	0	-
7	DRAGUIGNAN VAR HANDBALL	14	11	2	0	9	178	306	-128	1	0	-
8	CORSE OLYMPIQUE CLUB	12	11	1	0	10	177	315	-138	0	1	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
07/04/2012	14:00	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	26 35	LA MOTTE SERVOLEX HB
08/04/2012 (R)	14:30	A.S.CANNES HB	30 16	HBC SALLANCHES
07/04/2012 (R)	13:15	CORSE OLYMPIQUE CLUB	16 34	LE POUZIN HB 07
08/04/2012 (R)	14:00	DRAGUIGNAN VAR HANDBALL	16 12	S.U.N. A.L BOUILLARGUES

### MOINS DE 18 ANS FÉMININES — NIVEAU HAUT 2° PHASE

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	TOURNEFEUILLE HANDBALL	13	5	4	0	1	132	102	30	0	0	-
2	TOULOUSE FEMININ HANDBALL	12	5	3	1	1	147	137	10	0	0	-
3	STADE PLABENNECOIS HB	9	5	2	0	3	144	153	-9	0	0	-
4	LESNEVEN LE FOLGOET HB	6	5	0	1	4	118	149	-31	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
07/04/2012	18:00	TOULOUSE FEMININ HANDBALL	36 31	STADE PLABENNECOIS HB
08/04/2012	16:00	TOURNEFEUILLE HANDBALL	28 13	LESNEVEN LE FOLGOET HB

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	MERIGNAC HANDBALL	13	5	4	0	1	153	122	31	0	0	-
2	CJF FLEURY LOIRET HANDBALL	11	5	3	0	2	153	131	22	0	0	-
3	BORDES SPORTS	9	5	2	0	3	128	138	-10	0	0	-
4	NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB	7	5	1	0	4	125	168	-43	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
04/03/2012 (R)	16:00	CJF FLEURY LOIRET HANDBALL	26 32	MERIGNAC HANDBALL
07/04/2012	18:00	NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB	29 24	BORDES SPORTS

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	VILLIERS ETUDIANTS CLUB HANDBALL	14	5	4	1	0	157	126	31	0	0	-
2	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	9	5	2	0	3	138	148	-10	0	0	-
3	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT	9	5	2	0	3	141	153	-12	0	0	-
4	AULNAY HANDBALL	8	5	1	1	3	138	147	-9	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
08/04/2012	16:00	AULNAY HANDBALL	29 23	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT
07/04/2012	18:30	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	21 33	VILLIERS ETUDIANTS CLUB HANDBALL

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE	15	5	5	0	0	185	113	72	0	0	-
2	HB FEMININ 14 (COURSEULLES)	11	5	3	0	2	177	149	28	0	0	-
3	A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX HB	9	5	2	0	3	151	180	-29	0	0	-
4	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT	5	5	0	0	5	128	199	-71	0	0	-

Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur
07/04/2012	19:00	HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE	29 20	HB FEMININ 14 (COURSEULLES)
07/04/2012	17:00	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT	26 30	A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX HB

Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	METZ HANDBALL	15	5	5	0	0	160	126	34	0	0	-
2	CHEVIGNY ST SAUVEUR HANDBALL	11	5	3	0	2	148	156	-8	0	0	-
3	SAINTE GERMAIN BLAVOZY HAND BALL	9	5	2	0	3	140	137	3	0	0	-
4	KINGERSHEIM HBC	5	5	0	0	5	139	168	-29	0	0	-

Journée 5					06/04/2012 - 08/04/2012				
Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur					
07/04/2012 (R)	18:00	METZ HANDBALL	43 27	CHEVIGNY ST SAUVEUR HANDBALL					
07/04/2012 (R)	18:30	KINGERSHEIM HBC	30 36	SAINT GERMAIN BLAVOZY HAND BALL					

F00001562 POULE 6											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But- Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	ES BESANCON FEMININ	18	6	6	0	0	202	148 54	0	0	-
2	REICHSTETT CS	11	5	3	0	2	142	137 5	0	0	-
3	YUTZ HANDBALL FEMININ	7	5	1	0	4	114	135 -21	0	0	-
4	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	7	6	1	0	5	143	181 -38	1	0	-

Journée 5					06/04/2012 - 08/04/2012				
Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur					
07/04/2012	18:00	ES BESANCON FEMININ	43 34	REICHSTETT CS					
07/04/2012	18:00	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	28 18	YUTZ HANDBALL FEMININ					

F00001572 POULE 7											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But- Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	HANDBALL CERCLE NIMES	13	5	4	0	1	160	148 12	0	0	-
2	JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	11	5	3	0	2	171	146 25	0	0	-
3	BOUC BEL AIR HANDBALL	11	5	3	0	2	160	124 36	0	0	-
4	AS HB VILLEFONTAINE	5	5	0	0	5	111	184 -73	0	0	-

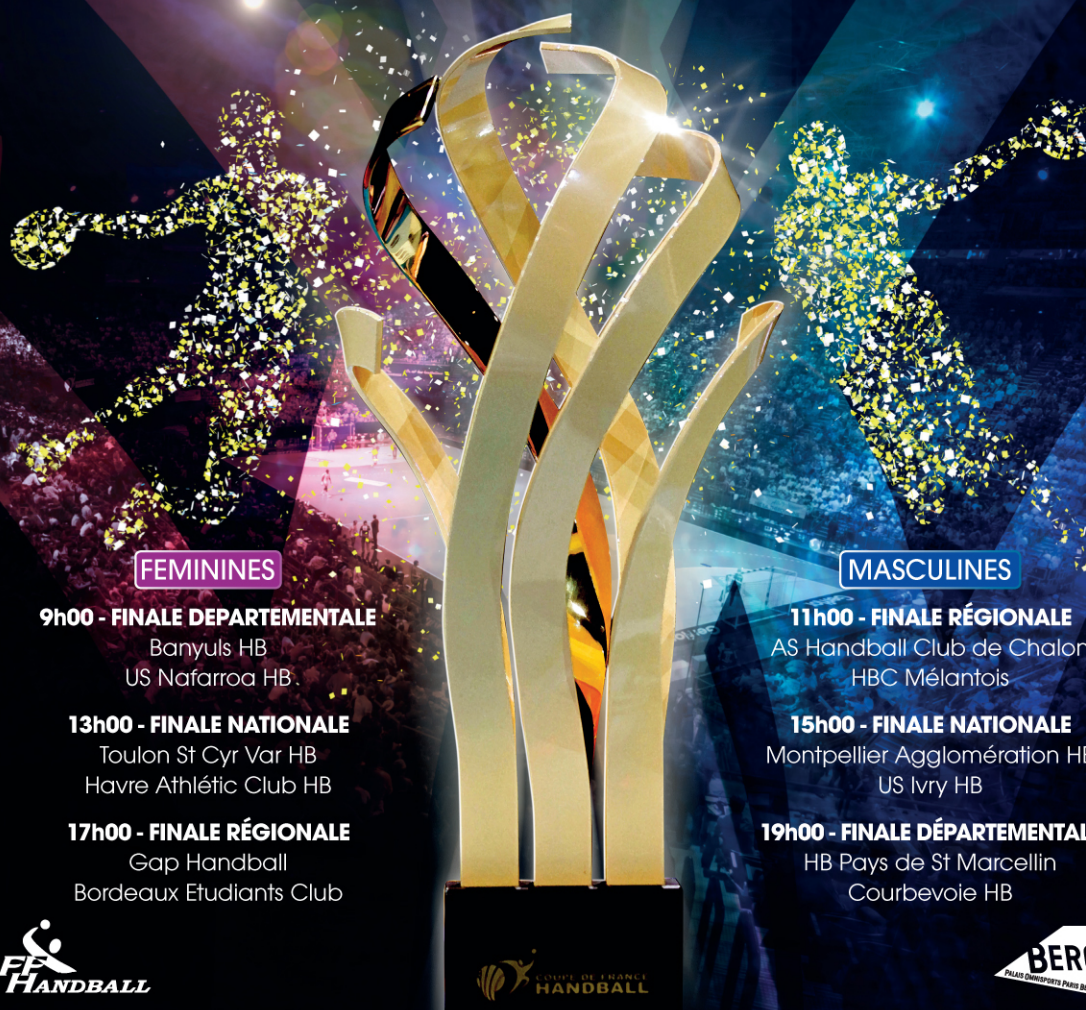
Journée 5					06/04/2012 - 08/04/2012				
Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur					
07/04/2012 (R)	18:00	AS HB VILLEFONTAINE	19 37	BOUC BEL AIR HANDBALL					
07/04/2012	18:00	HANDBALL CERCLE NIMES	40 29	JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL					

F00001582 POULE 8											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But- Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	HANDBALL PLAN DE CUQUES	13	5	4	0	1	163	139 24	0	0	-
2	GAP HANDBALL	11	5	3	0	2	147	132 15	0	0	-
3	ASUL VAULX EN VELIN GRAND LYON	9	5	2	0	3	123	135 -12	0	0	-
4	CS ANNECY LE VIEUX HB	7	5	1	0	4	141	168 -27	0	0	-

Journée 5					06/04/2012 - 08/04/2012				
Date	Heure	Recevant	Score	Visiteur					
07/04/2012 (R)	14:00	GAP HANDBALL	33 35	CS ANNECY LE VIEUX HB					
07/04/2012	18:30	HANDBALL PLAN DE CUQUES	29 30	ASUL VAULX EN VELIN GRAND LYON					



## Finales à PARIS-BERCY dimanche 15 avril 2012



### FEMININES

#### 9h00 - FINALE DÉPARTEMENTALE

Banyuls HB  
US Nafarroa HB

#### 13h00 - FINALE NATIONALE

Toulon St Cyr Var HB  
Havre Athlétic Club HB

#### 17h00 - FINALE RÉGIONALE

Gap Handball  
Bordeaux Etudiants Club

### MASCULINES

#### 11h00 - FINALE RÉGIONALE

AS Handball Club de Chalon  
HBC Mélantois

#### 15h00 - FINALE NATIONALE

Montpellier Agglomération HB  
US Ivry HB

#### 19h00 - FINALE DÉPARTEMENTALE

HB Pays de St Marcellin  
Courbevoie HB



**TICKETNET**  
www.ticketnet.fr 0892 390 490  
www.bercy.fr

**FRANCE BILLET**  
www.francebillet.com

**BILLET**  
ebillet.lequipe.fr 0892 390 100

Points de vente : Fnac, Virgin Mégastore, Auchan, Galeries Lafayette, E. Leclerc, Carrefour, Cultura, Cora et Guichet POPB

Avec le soutien de **MAIRIE DE PARIS**

*On est tous handballeurs*

www.ff-handball.org





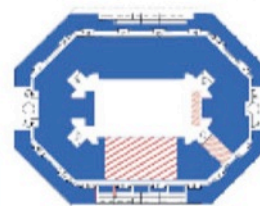
## COUPE DE FRANCE HANDBALL FINALES 2012

DIMANCHE 15 AVRIL À PARIS-BERCY\*

- 9H FINALE DÉPARTEMENTALE FÉMININE
- 11H FINALE RÉGIONALE MASCULINE
- 13H FINALE NATIONALE FÉMININE
- 15H FINALE NATIONALE MASCULINE
- 17H FINALE RÉGIONALE FÉMININE
- 19H FINALE DÉPARTEMENTALE MASCULINE



**PALAIS OMNISPORTS  
PARIS-BERCY**  
8, bd de Bercy, 75012 Paris  
M° 14, 6 : Bercy  
M° 1 ; RER A, D : Gare de Lyon



**CATÉGORIE UNIQUE  
PLACEMENT LIBRE**  
(en dehors des zones rayées)

Pour toute commande effectuée **avant le 26 mars 2012** merci d'envoyer ce bon à la **Fédération française de handball**, accompagné de votre règlement (+ frais de port) par chèque à l'ordre de Ticketnet.

**Au-delà du 26 mars 2012** toute commande sera à traiter uniquement et directement avec Ticketnet au tarif en vigueur (frais de commission en sus)  
**www.ticketnet.fr**  
**0892 390 490**

### BON DE COMMANDE

BILLET JOURNÉE	PRIX **	QUANTITÉ	TOTAL
LIGUES, COMITÉS, CLUBS <b>APRÈS LE 05/03/2012</b>	25 €	.....	..... €
LIGUES, COMITÉS, CLUBS <b>JUSQU'AU 05/03/2012</b>	15 €	.....	..... €
TARIF ÉQUIPES QUALIFIÉES EN FINALE	12 €	.....	..... €
SOUS-TOTAL DE LA COMMANDE :			..... €
+ FRAIS DE PORT :			+ 5 €
<b>TOTAL DE LA COMMANDE =</b>			..... €

\* Sous réserve de modification des horaires. – \*\* Frais de commission Ticketnet (mode production) inclus.  
TARIFS ET PLACES PROPOSÉS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

NOM, PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TÉL. DOMICILE : ..... TÉL. PORTABLE : .....

EMAIL : .....

LIGUES, COMITÉS OU CLUBS : .....

**BON DE COMMANDE + RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE TICKETNET  
À RENVOYER À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL, 62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex  
tél. : 01 46 15 03 55, fax : 01 46 15 03 60, e-mail : ffhb@ff-handball.org**

Les billets seront imprimés et expédiés au client à compter du 1<sup>er</sup> février. En aucun cas les billets ne seront échangés ni remboursés.  
Aucune réclamation ne sera admise après la séance.



## HANDBALL FÉMININ TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE



LYON • PALAIS DES SPORTS DE GERLAND • 25-26-27 MAI 2012



**FF**  
HANDBALL  
*On est tous handballeurs*

LIGUE *Handball*  
LYONNAIS

FRANCE • JAPON • MONTÉNÉGRE • ROUMANIE

Infos et réservations : [www.lfhhb.org](http://www.lfhhb.org) - Tél. : 04 72 73 18 14



Rhône-Alpes

RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT



IHF PARTNERS

Gerflor  
theflooringgroup



## FRANCE - LITUANIE

3 JUIN À 16H00 NANTES PALAIS DES SPORTS DE BEAULIEU

QUALIFS  
EURO2012



EPISODE



*On est tous handballeurs*

Infos et réservations : [www.handball-paysdelaloire.fr](http://www.handball-paysdelaloire.fr) & [www.handball44.eu](http://www.handball44.eu)

On est tous handballeurs

